

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 14^{ième} jour de septembre 2020, à 19h00 à huis clos à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Antonin Brunet	François Routhier	Angèle Bastien
Richard David	Jean-Claude Boucher	Line Quevillon

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, maire et Monsieur Claude Sarrazin, Directeur général est aussi présent et agit comme secrétaire d'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement que la séance soit ouverte

2020-09-105 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier
ET RÉSOLU unanimement

QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté :

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. Législation**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 septembre 2020
- 4. Gestion financière et administrative**
 - 4.1 Comptes à payer
 - 4.2 Demande d'aide financière pour le Club des petits déjeuners de l'école de la Montagne
 - 4.3 Demande d'appui aux Syndicat locaux de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides(FUPAOL) et de l'Abitibi-Témiscamingue
 - 4.4 Demande au gouvernement du Québec d'une programmation accès-logis
 - 4.5 Demande d'accompagnement adressée à la Direction générale du Ministère des affaires municipales et de l'habitation
 - 4.6 Acceptation de la proposition de changement d'heures d'ouverture du bureau municipal.
 - 4.7 Acceptation de la soumission de l'Imprimerie Papineauville Inc. pour la location d'une imprimante
- 5. Sécurité publique**
- 6. Réseau routier et opération de voirie**
- 7. Urbanisme, environnement et développement**
- 8. Loisirs et culture**
- 9. Questions des contribuables**
- 10. Levée de la séance**

2020-09-106 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU : d'accepter le procès-verbal de la séance du 3 août 2020.

2020-09-107 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU : d'accepter le procès-verbal de la séance du 2 septembre 2020.

2020-09-108 COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

QUE les factures du mois d'août 2020 soient adoptées et autorisées pour paiements au montant total de 107 705.17\$

2020-09-109 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DES PETITS DÉJEUNERS DE L'ÉCOLE DE LA MONTAGNE

ATTENDU que le Club des petits déjeuners a de la difficulté à terminer l'année scolaire avec les fonds qu'il dispose;

ATTENDU que l'équipe scolaire souhaite continuer à offrir le service à tous les élèves et ainsi éviter la stigmatisation des élèves moins favorisés;

ATTENDU qu'afin d'assurer le même service que les années antérieures;

ATTENDU que quatre municipalités sont desservies par l'école de la Montagne soit: Bowman, Val-des-Bois, Val-des-Monts et Notre-Dame-de-la-Salette et que la demande d'aide est de 500\$ par municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil autorise une aide financière au montant de 500\$ au Club des petits déjeuners pour l'année 2020

2020-09-110 DEMANDE D'APPUI AUX SYNDICATS LOCAUX DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA OUTAOUAIS-LAURENTIDES (FUPAOL) ET DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE

ATTENDU que la demande pour les produits de l'érable du Québec augmente régulièrement à chaque année (7%/année);

ATTENDU que les terres publiques de L'Outaouais-Laurentides et l'Abitibi-Témiscamingue sont peu exploitées pour l'acériculture et représentent un potentiel acéricole important à protéger (30 à 50 millions d'entailles);

ATTENDU que Notre projet s'inscrit parfaitement dans les objectifs des stratégies de développement durable des forêts des ministères de la forêt et de l'environnement;

ATTENDU que nos observations et recherches démontrent que le secteur acéricole est négligé dans les actions concrètes de nos instances gouvernementales régionales;

ATTENDU que cultiver nos forêts et érablières a un véritable impact positif au niveau du développement économique de nos régions;

ATTENDU que la protection de nos écosystèmes et du climat passe par le maintien de forêts cultivées puisqu'elles constituent un réservoir pour notre plus grande richesse naturelle, soit l'eau, qui s'écoule du nord vers la Vallée de l'Outaouais;

ATTENDU que notre région peut s'inspirer des modèles et initiatives de gestion intégrée de la forêt, développés au Bas-St-Laurent et en Estrie pour valoriser nos terres publiques et érablières;

ATTENDU que c'est un enjeu qui concerne tous les acteurs du milieu : Municipalités, MRC, producteurs agricoles et gouvernements;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil donne son appui à la démarche entreprise par le SPAOL afin de sensibiliser les gouvernements provincial à l'urgence de cultiver les érablières publiques et protéger le potentiel acéricole de nos forêts.

2020-09-111 DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS

ATTENDU que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU que 30 ménages de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette ont des besoins de logements adéquats et abordables;

ATTENDU que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaire les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil demande au Gouvernement du Québec 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au coeur de son plan de relance économique et de transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

2020-09-112 DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT ADRESSÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

ATTENDU que la Municipalité vit actuellement certaines difficultés au niveau des relations entre le conseil municipal, le maire et la direction générale;

ATTENDU que ces difficultés entraînent des conséquences sur le fonctionnement, sur le processus de prise de décision ainsi que sur la relation entre le maire, les membres du conseil et les employés en incluant la direction générale;

ATTENDU que le Conseil désire mettre en place des mécanismes pour travailler en équipe, pour favoriser la concertation entre les élus et pour établir une stabilité au niveau des processus de travail et des opérations;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Antonin Brunet
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil demande à la Direction régionale de l'Outaouais du MAMH, de l'accompagner dans sa démarche.

2020-09-113 CHANGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU qu'afin de respecter les consignes sanitaires émises par la Direction de la santé publique quant à la propagation de la COVID-19;

ATTENDU que suite à ces consignes, les consultations avec le Directeur général et l'Inspectrice en bâtiment et environnement doivent désormais être faites sur rendez-vous;

ATTENDU qu'en raison du confinement de plus en plus de citoyens acquittent les sommes dues par paiements directs ou par chèques;

ATTENDU que suite à des commentaires de la part de citoyens à l'effet que les heures d'ouverture actuelles ne conviennent pas aux personnes qui désirent se présenter au bureau municipal après le travail;

ATTENDU que les employés seront disponibles pour les urgences en tout temps;

ATTENDU que les heures travaillées en dehors de l'horaire régulier seront compensées par des heures de congé durant la semaine suivante et non monnayable :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Antonin Brunet
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil accepte la proposition soumise par le Direction générale soit : du lundi au mercredi de 9h à 12h (midi) et de 13h à 17h et le jeudi de 9h à 12h (midi) et de 13h à 18h Les nouvelles heures d'ouverture entreront en vigueur à partir du 21 septembre 2020.

2020-09-114 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION IMPRIMERIE PAPINEAUVILLE INC. POUR LA LOCATION D'UNE IMPRIMANTE

ATTENDU que le contrat de location de 60 mois avec Konica Minolta prend fin le 15 septembre 2020;

ATTENDU qu'après 60 mois d'utilisation l'imprimante actuelle est désuète et doit être remplacée;

ATTENDU que la Municipalité a reçu la soumission suivante;

Soumissionnaire	PRIX
Imprimerie Papineauville Inc.	Location mensuelle 221,24\$
	Copie noir 0,0078\$
	Copies couleur 0,057

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil accepte la soumission *d'Imprimerie Papineauville Inc.* au montant de 221.24 \$ par mois pour la location de l'imprimante plus les frais des copies mensuelles.

Questions des contribuables

2020-09-116 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien
ET RÉSOLU unanimement

Que la présente séance soit levée à 19h10

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Je soussigné, Claude Sarrazin, Directeur général et secrétaire-trésorier, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par

Claude Sarrazin, directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec.*

Par

Denis Légaré, maire